

16.09.2010 - 10:15 Uhr

Prix des transports 2011: majoration de 2 à 4 % du fait des coûts supplémentaires causés par l'État

Bern (ots) -

Des obstacles à la productivité provoqués en grande partie par l'État, des coûts administratifs plus élevés et l'augmentation des coûts de personnel entraînent un surcroît de dépenses pour le transport routier. L'Association suisse des transports routiers ASTAG est de l'avis que ces charges supplémentaires ne doivent pas être endossées par la seule branche. C'est pourquoi on prévoit pour 2011 une augmentation des coûts de transport pour le transport de colis et le transport à longue distance. Une enquête faite auprès des transporteurs fait état d'une majoration entre 2 et 4 % des taux de transport. Néanmoins, ces augmentations sont à négocier de façon individuelle.

Le transport routier suisse commence lentement à émerger après la crise économique. Pourtant, la branche continue à être grevée par des mesures étatiques et des charges qui font grimper inutilement les coûts. Il s'agit tout particulièrement d'un surcroît de dépenses dû aux prescriptions plus sévères en matière de transport de marchandises dangereuses dans les tunnels et à l'introduction de la nouvelle ordonnance sur les temps de travail et de repos (OTR 1) au 1er janvier 2011. Par ailleurs, il faut également compter avec une augmentation des coûts administratifs, plus particulièrement dans le domaine des technologies de l'information IT ainsi que du fait du recensement des données ordonné par l'État et des adaptations administratives en rapport avec la hausse de la TVA. Autre facteur central, la hausse des coûts de personnel suite aux primes plus élevées des assurances sociales, aux revendications salariales et aux charges en rapport avec la formation de base et la formation continue selon la nouvelle ordonnance sur les chauffeurs (OACP). Les longs temps d'attente aux postes douaniers ainsi que les embouteillages dus aux impasses des infrastructures routières ont également un effet négatif sur les coûts. Il est urgent d'y remédier le plus rapidement possible!

Hausse attendue de 2 à 4 %

Conséquence: il faut s'attendre à une nouvelle majoration des taux de transport pour 2011 dans le transport routier et plus particulièrement dans le transport de colis et le transport à longue distance. L'Association suisse des transports routiers est persuadée que ces charges supplémentaires ne doivent pas être endossées par les seuls transporteurs. C'est pourquoi les chargeurs de l'industrie et en fin de compte surtout les consommateurs devront compter avec des coûts plus élevés l'an prochain. Une enquête effectuée auprès des membres de l'ASTAG démontre que la majoration sur les taux de transport devrait se situer entre 2 et 4 % en fonction des entreprises, des domaines et du calcul des coûts. Ces augmentations doivent néanmoins être négociées de façon individuelle.

Contact:

ASTAG Association suisse des transports routiers
Michael Gehrken
Tél. 031 370 85 24

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001880/100610365> abgerufen werden.